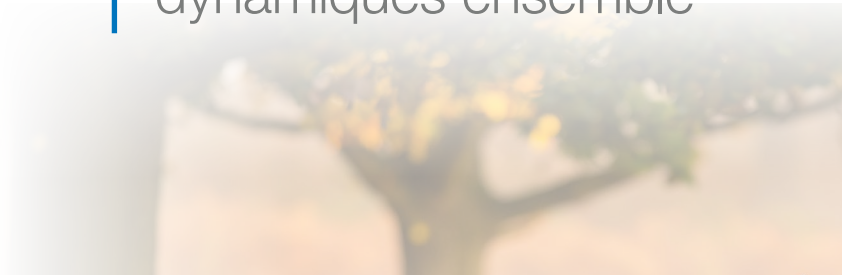


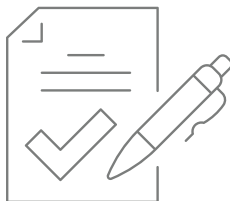
dynamiques ensemble



# *Rapport annuel 2024*

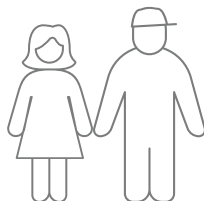
Compacta Fondation collective LPP

# Chiffres clés 2023 et 2024



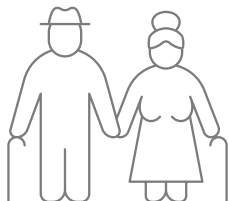
Entreprises affiliées

863  
824



Assurés

4323  
4350



Bénéficiaires de rentes

288  
292



Bilan total  
en millions de CHF

331  
339



Capital prévoyance  
en millions de CHF

289  
291



Taux d'intérêt sur capital  
d'épargne enveloppant

1.00%  
1.75%



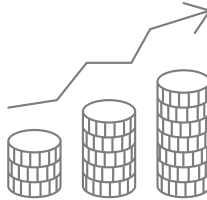
Ø Taux d'intérêt sur capital  
épargne enveloppant (5 ans)

1.55%  
1.50%



Taux de couverture de  
l'ensemble de la fondation

101.2%  
107.9%



Performance sur la totalité  
des actifs de la fondation

+3.49%  
+6.63%

# Table des matières

|                                                |    |
|------------------------------------------------|----|
| Avant-propos                                   | 4  |
| Comptes annuels                                | 7  |
| ▪ Bilan                                        |    |
| ▪ Compte d'exploitation 2024                   |    |
| Placements en capital                          | 11 |
| ▪ Répartition                                  |    |
| Annexe de la Compacta Fondation collective LPP | 12 |
| ▪ Informations sur l'organisation              |    |

# Avant-propos

## Les marchés financiers en 2024

L'année 2024 a marqué le début d'une phase de baisse des taux d'intérêt au niveau mondial. Dans un contexte de ralentissement de la conjoncture et de recul de l'inflation, les principales banques centrales ont pris des mesures pour soutenir la croissance économique.

Le secteur immobilier a pu, dans certains cas, profiter de l'amélioration des taux d'intérêt. Si l'ouverture économique de la Chine n'a eu au cours de l'année qu'une influence limitée sur les marchés des actions mondiaux, aux États-Unis et en Europe, leur évolution a été de plus en plus marquée.

Les marchés boursiers ont connu une évolution globalement positive sur l'ensemble de l'année 2024, avec de grandes variations selon les secteurs concernés. Les valeurs technologiques et celles liées à l'armement ont particulièrement profité d'une demande élevée et constante de solutions numériques et d'armement géopolitique. Des entreprises comme Nvidia, Microsoft, Amazon et Alphabet ont à nouveau enregistré des hausses significatives de leurs cours. À l'inverse, les secteurs dépendants de la conjoncture ont été sous pression, notamment en raison de la croissance modérée dans la zone euro et des défis structurels rencontrés en Chine. L'industrie suisse a continué à pâtir de la faiblesse économique de l'Allemagne, le principal partenaire commercial de la Suisse.

En 2024, malgré des tensions géopolitiques durables et des incertitudes à l'échelle mondiale, les marchés financiers se sont montrés exceptionnellement résistants.

## Perspectives pour l'année boursière 2025

L'année 2025 a commencé sur fond d'optimisme prudent. Grâce aux taux d'inflation en baisse et à la stabilité de l'emploi, les marchés financiers connaissent des conditions favorables, même si les risques géopolitiques perdurent, en particulier au Moyen-Orient et en Europe de l'Est.

Une croissance globale modérée est attendue, portée par une pression inflationniste en baisse et des dépenses de consommation élevées. Les marchés des obligations pourraient profiter de la marge de manœuvre monétaire. Dans le même temps, les tensions géopolitiques continuent à constituer un facteur défavorable et de possibles développements politiques, notamment liés à l'influence de personnalités telles que Donald Trump, pourraient affecter la stabilité économique.

## La marche des affaires pour la Fondation collective LPP Compacta

La Fondation collective LPP Compacta a clos l'exercice 2024 avec un bilan total de CHF 338.6 millions, ce qui correspond à une hausse de 2.4 % par rapport à l'année précédente.

Cette évolution positive est due en premier lieu à des marchés financiers favorables. Les placements de fortune ont généré un résultat net de CHF 22.2 millions, ce qui constitue une amélioration significative par rapport à la valeur de l'année précédente, CHF 11.8 millions (+ 88.1 %). Le taux de couverture a augmenté en conséquence de 6.2 % pour atteindre 107.9 % (année précédente : 101.2 %).

L'année passée, la fondation a mis en œuvre de manière cohérente la stratégie de placement annoncée en 2022.

Le pool de placement orienté sur les immobilisations corporelles tel que recommandé par le comité de placement et approuvé par le Conseil de fondation en octobre 2023, a été mis en œuvre avec succès et validé au cours de l'exercice. La performance réalisée a non seulement permis de renforcer le taux de couverture, mais aussi de rémunérer les avoirs de vieillesse avec un taux d'intérêt supérieur de 0.5 point de pourcentage au taux minimal légal fixé par la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP).

En février 2024, la décision de l'autorité de surveillance (BVSA) a levé la dernière incertitude juridique liée à la demande de liquidation partielle d'une affiliation dissoute au 31.12.2021.

La liquidation partielle a pu être conclue au deuxième trimestre 2024 conformément au planning. Cela n'a entraîné aucun désavantage pour les assurés, car les provisions correspondantes avaient déjà été constituées au cours de l'exercice 2023. La mise en œuvre s'est effectuée sans accroc et sans incidence pour les cercles d'assurés restants.

Au cours de l'exercice 2024, la fondation a pu se consolider tant du point de vue de ses effectifs que de ses revenus.

Une sécurité élevée a prévalu pour l'utilisation des revenus générés par l'activité économique; ils ont été utilisés pour accroître les réserves, améliorer le taux de couverture et augmenter la rémunération des avoirs de vieillesse.

## Changements de personnes au sein du Conseil de fondation et de la Direction

Lors de la réunion du Conseil de fondation en mai 2025, Robert Meier, représentant de longue date des employeurs a quitté cet organe après 27 années remarquables. De même, Peter Kälin, directeur, a quitté son poste à la direction de Valitas AG ; il avait contribué de manière essentielle à la fusion de PK-AETAS avec Compacta. Raphael Gavilano assurera l'intérim après son départ. Tant Robert Meier que Peter Kälin méritent une grande reconnaissance pour leur engagement et pour avoir représenté efficacement les intérêts des assurés pendant de nombreuses années.

Le renouvellement des membres du Conseil de fondation a été initié par un appel à candidatures en mars 2025. René Scheu, le candidat proposé, a été élu représentant des employeurs à l'unanimité, faute d'autres candidatures.

Nous remercions chaleureusement tous nos partenaires et assurés pour leur confiance, et nous envisageons l'évolution future de la fondation avec optimisme.

### Mathias Jäggi

Président du conseil de fondation

### Raphael Gavilano

Directeur a. i.



# Comptes annuels

## Bilan

|                             | 31.12.2024<br>en CHF | 31.12.2023<br>en CHF |
|-----------------------------|----------------------|----------------------|
| <b>Actif</b>                |                      |                      |
| Liquidités et autres actifs | 8629546              | 11 049 608           |
| Titres                      | 326966022            | 316 429 934          |
| Comptes courants employeur  | 2818813              | 3048042              |
| Créances                    | 165443               | 373 743              |
| Régularisation actif        | 1 500                | 14 514               |
| <b>Total Actif</b>          | <b>338 581 324</b>   | <b>330 915 841</b>   |

|                                                 | 31.12.2024<br>en CHF | 31.12.2023<br>en CHF |
|-------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| <b>Passif</b>                                   |                      |                      |
| Engagements financiers et régularisation passif | 22 729 470           | 36 172 698           |
| Réserves de cotisation de l'employeur           | 2 148 481            | 2 171 585            |
| Capital de prévoyance Assurés actifs            | 224 574 341          | 222 704 326          |
| Capital de prévoyance Bénéficiaires d'une rente | 57 016 653           | 55 184 332           |
| Provisions techniques                           | 9 147 435            | 10 987 002           |
| Provisions non techniques                       | 100 000              | 100 000              |
| Réserves de fluctuation de valeur               | 22 864 944           | 3 595 898            |
| Fonds libres                                    | 0                    | 0                    |
| Découvert                                       | 0                    | 0                    |
| <b>Total Passif</b>                             | <b>338 581 324</b>   | <b>330 915 841</b>   |

Actif

Au 31 décembre 2024, le total du bilan s'élevait à CHF 338.6 millions, ce qui correspond à une hausse de 2.4 % par rapport à l'année précédente.

Grâce à un rendement encourageant du portefeuille de +6.63 % (année précédente : +3.49%), le taux de couverture selon l'art. 44, al. 1, (OPP 2) a augmenté pour atteindre 107.9 % (année précédente : 101.2%). Le portefeuille est parvenu à dépasser d'environ deux points de base l'indice de référence global de l'allocation stratégique d'actifs.

À la fin de l'année, toutes les catégories de placement évoluaient dans les fourchettes prévues de l'objectif 'allocation des actifs. Par rapport à l'année passée, les liquidités et les autres actifs ont été réduits d'environ CHF 2.4 millions pour passer à CHF 8.6 millions

Passif

Au passif, les capitaux de prévoyance des assurés actifs ont atteint CHF 224.6 millions, soit une augmentation d'environ CHF 1.9 million. Ce qui reflète une diminution des résiliations de contrats et des sorties au cours de l'exercice ainsi que le développement continu des avoirs de prévoyance. Compacta a pu continuer à stabiliser sa structure au cours de l'année 2024.

Malgré une fluctuation dans l'ensemble plus élevée sur le segment des petits clients, les effectifs d'assurés actifs sont restés presque constants par rapport à l'année passée. Le nombre d'affiliations, y compris celles sans assuré actif, a continué à diminuer afin de rationaliser les effectifs.

Le capital de prévoyance des bénéficiaires d'une rente a augmenté par rapport à l'année passée d'environ CHF 1.8 million. Les provisions techniques ont pu être réduites de CHF 11.0 millions à CHF 9.1 millions.

Grâce au rendement positif du portefeuille en 2024, les réserves de fluctuation de valeur ont pu être consolidées de CHF 19.3 millions pour atteindre CHF 22.9 millions.

Compte d'exploitation 2024

|                                                                              | 2024<br>en CHF | 2023<br>en CHF |
|------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|
| Compte d'exploitation                                                        |                |                |
| Cotisations, dépôts ordinaires et autres                                     | 30 397 505     | 27 403 310     |
| Cotisations financées par les réserves de cotisations de l'employeur         | - 618 594      | - 638 716      |
| Dépôts dans les réserves de cotisations de l'employeur                       | 648 825        | 606 773        |
| Prestations d'entrée                                                         | 23 912 400     | 29 599 283     |
| Apport issu des cotisations et des prestations d'entrée                      | 54 340 136     | 56 970 650     |
| Prestations réglementaires                                                   | - 13 172 566   | - 12 782 461   |
| Prestations extra-réglementaires                                             | 0              | - 5 077 891    |
| Prestations de libre passage en cas de sortie                                | - 38 741 458   | - 42 143 445   |
| Transfert de moyens supplémentaires en cas de sortie collective              | - 53 335       | - 3 504 695    |
| Capital de couverture Bénéficiaires d'une rente en cas de sortie             | - 8 501        | - 2 570 472    |
| Versements anticipés EPL/divorce                                             | - 989 004      | - 584 994      |
| Débit pour les prestations et les versements anticipés                       | - 52 964 864   | - 66 663 958   |
| Constitution/Dissolution de capitaux de prévoyance, provisions techniques    | - 1 839 665    | 14 685 514     |
| Excédents résultant des prestations d'assurance                              | 1 459 541      | 1 540 727      |
| Frais d'assurance                                                            | - 1 601 217    | - 1 805 045    |
| Résultat net de la partie assurance                                          | - 606 069      | 4 727 886      |
| Résultat net des placements                                                  | 22 199 177     | 11 773 704     |
| Dissolution/Constitution provisions non techniques                           | 0              | 0              |
| Autres revenus                                                               | 568            | 6 760          |
| Autres frais                                                                 | - 136 321      | - 38 745       |
| Frais administratifs divers                                                  | - 2 188 309    | - 2 344 325    |
| Excédent de revenus avant constitution des réserves de fluctuation de valeur | 19 269 046     | 14 125 280     |
| Dissolution/Constitution des réserves de fluctuation de valeur               | - 19 269 046   | - 7 063 514    |
| Excédent de revenus                                                          | 0              | 7 061 766      |

Compte d'exploitation

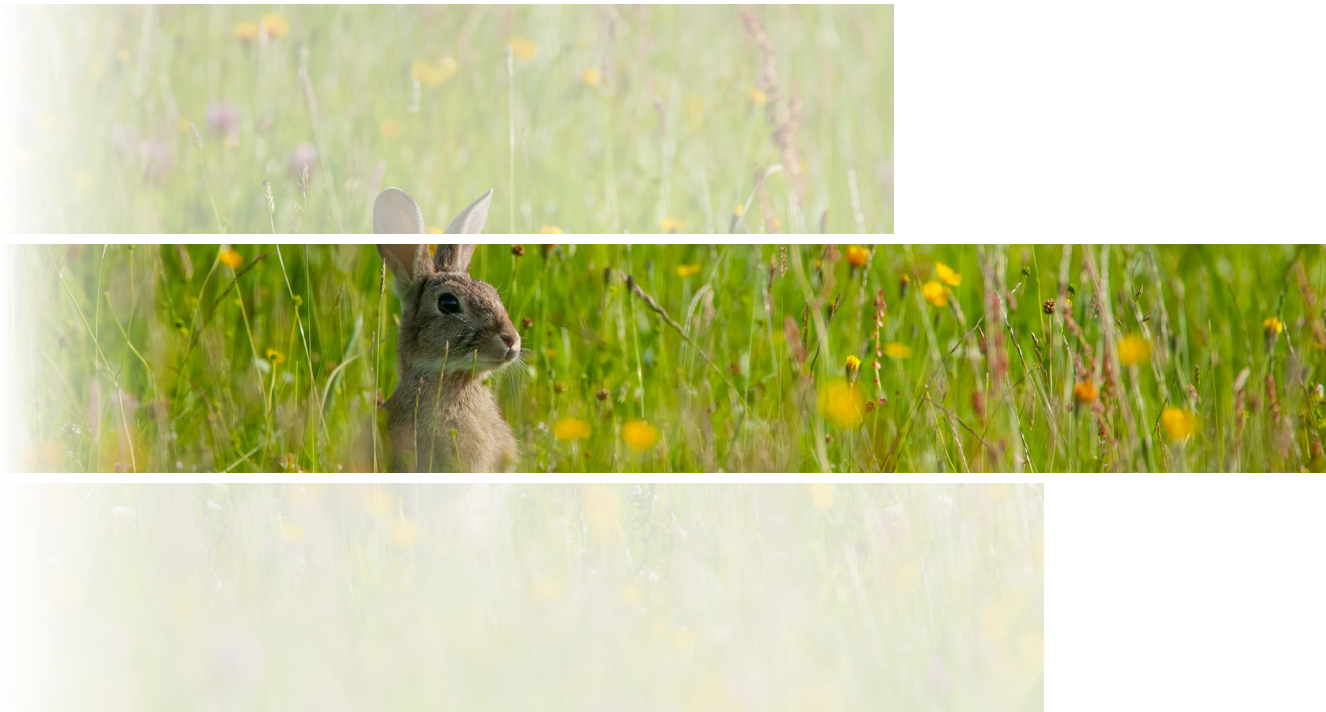
L'apport issu des cotisations ordinaires et des prestations d'entrée s'est élevé à CHF 54.3 millions pour l'exercice 2024.

Le débit pour les prestations d'assurance et les versements anticipés a pu être significativement réduit par rapport à l'année passée. Cela reflète la stabilisation des effectifs des assurés et une évolution globale modérée des prestations.

Au cours de l'exercice, les avoirs de vieillesse ont été convertis en capital de rente à hauteur de CHF 1.8 million. Dans le même temps, des provisions techniques d'un montant identique ont pu être dissoutes (CHF 1.8 million).

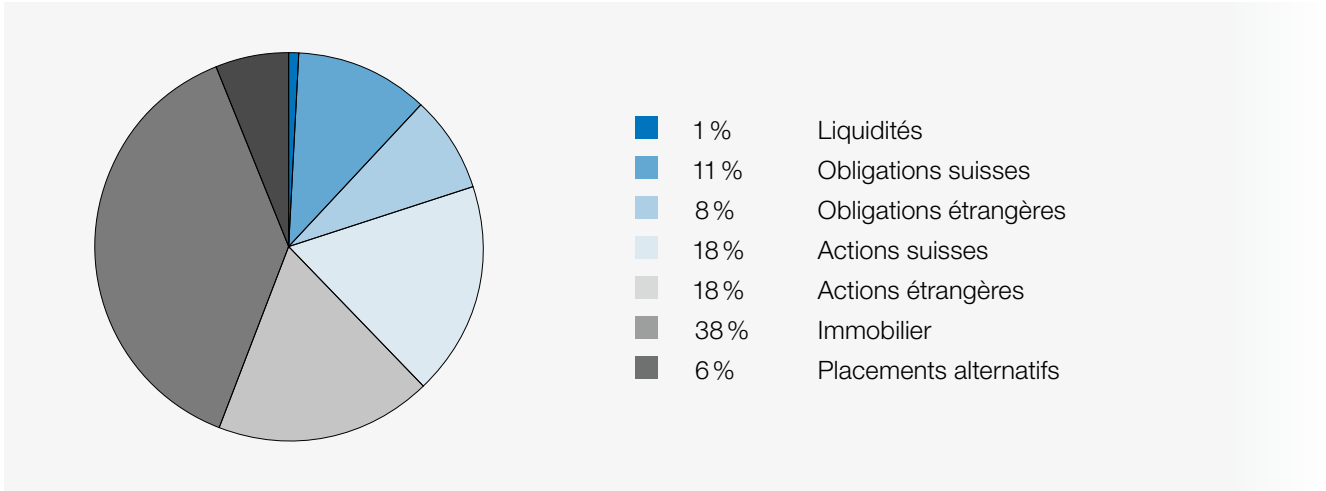
Conformément à la décision du Conseil de fondation, une rémunération de 1.75 % (1.00 % l'année passée) a été appliquée aux avoirs de vieillesse à la fin de l'exercice.

Il a été possible de continuer à réduire l'ensemble des frais administratifs, y compris les frais externes pour la révision, le travail de l'expert en prévoyance professionnelle et l'autorité de surveillance. Ils se sont élevés à CHF 2.2 millions au cours de l'exercice contre CHF 2.3 millions l'année passée.



Placements en capital

Répartition



# Annexe de la Compacta Fondation collective LPP

## Informations sur l'organisation

### 1 Principes de base et organisation

#### 1.1 Forme juridique et but

La Compacta Fondation collective LPP est une fondation au sens de l'art. 80 et ss CC créée conformément à l'acte authentique du 11 mai 1998. Elle est sise à Aarau.

La fondation a pour but la prévoyance professionnelle dans le cadre de la LPP et de ses conditions d'application, la prévoyance professionnelle volontaire et surobligatoire pour l'employeur et l'employé des entreprises qui lui sont affiliées, ainsi que la protection des proches et survivants face aux conséquences économiques de l'âge, d'une invalidité et d'un décès.

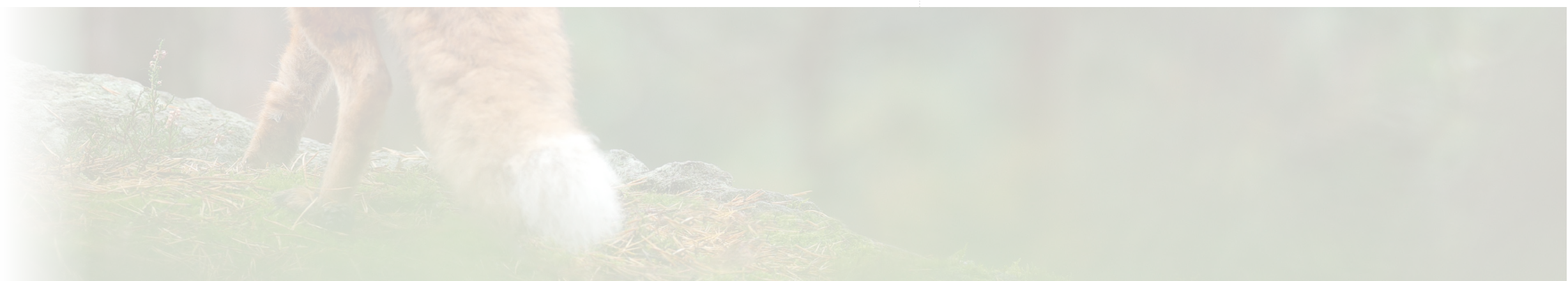
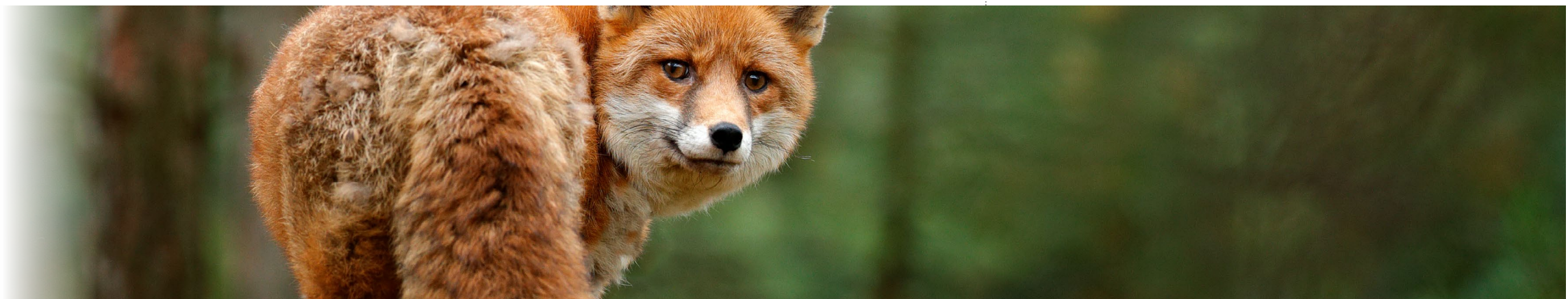
#### 1.2 Enregistrement LPP et fonds de garantie

La Compacta Fondation collective LPP est sous la surveillance de l'Autorité de surveillance LPP et des fondations du canton d'Argovie (BVSA). La fondation est soumise à la loi sur le libre passage et de ce fait, rattachée au fonds de garantie.

### 1.3 Informations sur l'organisation

Jour de référence 31.12.2024

| Conseil de Fondation                                                             |                                                                                 |
|----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Représentants de l'employeur</b><br>Robert Meier<br>Lic. iur. Jeremias Widmer | <b>Représentants de l'employés</b><br>Mathias Jäggi (Président)<br>Nicole Zeier |
|                                                                                  |                                                                                 |
| Administration de la caisse de pension                                           | Direction                                                                       |
| Valitas AG                                                                       | Peter Kälin                                                                     |
|                                                                                  |                                                                                 |
| Expert en prévoyance professionnelle                                             | Expert exécutant                                                                |
| Cmp eglada s.a., Zürich                                                          | Livio Cathomen                                                                  |
|                                                                                  |                                                                                 |
| Autorité de surveillance                                                         |                                                                                 |
| Autorité de surveillance LPP et des fondations du canton de l'Argovie (BVSA)     |                                                                                 |
|                                                                                  |                                                                                 |
| Organe de révision                                                               | Réviseur principal                                                              |
| BDO AG, Lucerne                                                                  | Marcel Geisser                                                                  |
|                                                                                  |                                                                                 |
| Réassureur                                                                       |                                                                                 |
| Mobilière Suisse Société d'assurances SA                                         |                                                                                 |





Compacta Fondation collective LPP

Juillet 2025